



Extrait du Décharge

<https://www.dechargelarevue.com/Une-revue-toujours-au-sommet-A-L-1523.html>

A propos de Décharge 173

# « Une revue toujours au sommet » (A. L)

- La revue papier - Les petites coupures -

Date de mise en ligne : mercredi 9 août 2017

---

Copyright © Décharge - Tous droits réservés

---

Les *revues* seraient-elles destinées à être *relues* ? On aimerait s'en persuader, sous l'influence du titre qu'**Alain Lacouchie** donne à la rubrique *Revue et relues* qu'il tient dans *Friches*. Où, à l'occasion de la 124<sup>ème</sup> livraison, il se penche sur *Décharge* 173 et en fait la recension.

**Alain Lacouchie :**

Georges Cathalo avec *Phare dans la nuit* s'attarde sur les éditions Po&Psy et James Sacré, qui signe un article intitulé *Le Motif dans mes livres de poèmes*, libèrent la revue. Jean-François Mathé donne à lire ses poèmes : *Passages entre chien et loup*. A suivre, les textes de Bruno Sourdin et la prose poétique de Bruno Brechoud, Plus loin encore, François de Cornière : *Ça tient à quoi ?*, dix pages de poèmes. La peinture étant *un art german*, Patrick le Divenah en profite pour montrer les fesses de Courbet (les fesses de ses nus, bien sûr !). Poésie internationale ensuite, avec deux poètes italiens : Adèle Desideri et Giancarlo Sissa, et un poète guatémaltèque, Julio C. Palencia, présenté par Laurent Bouisset : *Julio César Palencia est un écrivain avant tout, un orfèvre du vers tranché qui sait comment concentrer l'émotion en quelques mots décisifs ...* Des poèmes encore, ceux de Gabriel Zimmermann qui précèdent *Les Ruminations* de Claude Vercey. Louis Dubost, pour sa part, signe *Petite courtoisie pour demain* où il nous fait entendre le frottement de la poésie avec la mathématique - comme si elles étaient de la même famille ! Plus de vingt pages de notes de lecture avant *Le Choix de Décharge* qui met quinze poètes en exergue.

Une revue toujours au sommet, bien sûr.

**Repères :** *Friches* 124 (Le Gravier du Glandon - 87500 - Saint-Yriex) : Abonnement : 3 numéros/ l'an : 35Euros.